



Bulletin sur les tendances de la criminalité financière :

Fraudes liées à la COVID-19

2020-03-11

#DÉNONCERLAFRAUDE

#MONTREMOILAFRAUDE

LA FRAUDE : Identifiez-la. Éliminez-la. Signalez-la.

Objet

Le présent bulletin vise à mettre en garde les consommateurs contre les fraudes liées à la COVID-19 qu'on a déjà détecté ou qu'on pourrait détecter au Canada.

Aperçu

Alors que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) continue de se propager partout dans le monde, le Centre anti-fraude du Canada (CAFC) recommande aux citoyens de se méfier des fraudes connexes. Les fraudeurs sont créatifs et cherchent à profiter de la désinformation et des craintes et des incertitudes des consommateurs.

Voici des exemples provenant de consommateurs d'autres pays :

- Des entreprises privées offrent des tests « rapides » de dépistage de la COVID-19. *Seuls les hôpitaux sont actuellement autorisés à effectuer ces tests. Aucun autre test n'est authentique ou ne garantit des résultats exacts.*
- Les consommateurs achètent de grandes quantités de produits et les revendent plus cher. *Ces produits peuvent être périmés, être d'une qualité inférieure et accroître vos risques pour la santé.*
- En ligne, les fraudeurs créent des annonces frauduleuses et trompeuses proposant des produits de nettoyage, des désinfectants pour les mains et d'autres articles très demandés.
- Les fraudeurs envoient des courriels d'hameçonnage, d'harponnage et d'autres campagnes de courriels malveillants qui capitalisent sur les craintes du public concernant COVID-19.
- Les fraudeurs font du porte-à-porte pour offrir de faux services de décontamination.
- La Federal Trade Commission et le Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques (FDA) ont émis des mises en garde concernant plusieurs entreprises qui vendent des produits frauduleux censés traiter ou prévenir la maladie. *Aucun produit de ce genre n'a été approuvé. La vente de médicaments non approuvés menace la santé publique et constitue une infraction aux lois fédérales.*
- Les fraudeurs qui se font passer pour la police imposent des amendes sur-le-champ à des personnes qui portent un masque. Ils affirment que le port d'un masque en public contrevient à la loi interdisant le port du voile intégral. *Il n'est pas illégal de porter un masque pour des raisons de santé.*
- Les fraudeurs peuvent vous encourager vivement à investir dans de nouvelles actions prometteuses liées à la maladie.
- Les fraudeurs envoient des courriels d'hameçonnage, d'harponnage et d'autres courriels malveillants qui exploitent les craintes du public au sujet de la COVID-19.
- Les fraudeurs publient des annonces frauduleuses et trompeuses en ligne dans lesquelles ils offrent des produits de nettoyage, des désinfectants pour les mains et d'autres articles en forte demande.

Indices – Comment vous protéger

- Méfiez-vous des informations fausses ou trompeuses.
- Consultez l'information la plus récente de l'Agence de la santé publique du Canada au <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html> ou de l'Organisation mondiale de la santé au: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.
- Communiquez avec votre fournisseur d'assurance pour toute question en matière d'assurance-maladie.
- Méfiez-vous des produits coûteux et de qualité inférieure.
- Méfiez-vous des courriels non sollicités d'avis médicaux contenant des liens ou des pièces jointes. Les fraudeurs peuvent falsifier l'information d'organismes gouvernementaux et de soins de santé.
- Méfiez-vous des traitements miracles, des remèdes à base de plantes médicinales et d'autres offres douteuses (p. ex. vaccins, tests plus rapides, etc.).
- Méfiez-vous des organismes de bienfaisance non autorisés ou frauduleux qui sollicitent de l'argent pour des victimes ou la recherche. Vous ne devriez jamais vous sentir obligé(e) de faire un don. Vérifiez que l'organisme est enregistré à l'adresse suivante : <https://apps.cra-arc.gc.ca/ebci/hacc/srch/pub/dsplyBscSrch?>.

Si vous croyez être victime de fraude ou si vous connaissez une personne qui a été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au <http://www.centreantifraude.ca/>.